



Institution Jeanne d'Arc

Ecole-collège-lycée

Établissement Privé Mixte sous contrat d'Association avec l'État

Ateliers- Accompagnement des élèves : collège-lycée : 2020-2021

Madame, Monsieur,

Plusieurs ateliers et temps d'accompagnement sont proposés à vos enfants au collège et au lycée. Ils s'inscrivent dans le développement intégral des jeunes qui nous sont confiés.

1. Ateliers :

- **AS (Association Sportive) collège et lycée :**
Collège : Tennis de table ; Futsal ; Acrocirque
Lycée : Fitness cross fit
- **PSC1 (formation aux 1ers secours)** pour tous les élèves de 4^{ème} en juin 2021.
- **PSC1** pour tous les élèves de 3^{ème} : rattrapage de la session prévue en juin 2020 et annulée en raison du contexte sanitaire à partir du mois d'octobre.
- **THEATRE : classes de collège**, Mme Thevenot
- **ECHECS : classes de collège et de lycée**, Association Paris jeunes Echecs.
- **DANSE : classes de collège**, Mme FARDAUD
- **Atelier PHOTO : classes de collège**, M. CHAUSSOIS, Association « Objectifs images »
- **Club Bandes Dessinées : classes de collège et de lycée**, Mme MARTIN
- **Atelier déclamation** : classes de 1ère

2. Concours : pour tous les élèves

- **CONCOURS KANGOUROU** : CM1-CM2 et classes de collège.
Sur temps de cours. Concours national de mathématiques.
- **BIG CHALLENGE** classes de collège
Sur temps de cours. Concours national d'Anglais

Institution Jeanne d'Arc - 44, rue Gabriel Péri - 92120 MONTROUGE.

Téléphone : 01-42-53-18-95 - Site internet: jamontouge.com



Institution Jeanne d'Arc

Ecole-collège-lycée

Établissement Privé Mixte sous contrat d'Association avec l'État

3. Accompagnement :

▪ ETUDES ENCADREES de la 6^{ème} à la terminale

Encadrement assuré par des professeurs ou des éducateurs habilités

A partir du mois d'octobre le lundi, le mardi et le jeudi selon l'effectif (minimum 6 élèves inscrits).

Inscriptions à la demande de la famille ou sur proposition de l'équipe pédagogique.

Durée des séances : 1h30

▪ ATELIERS : Mathématiques-Français

Encadrement assuré par des professeurs de la matière. Séances de 45 minutes sur la pause méridienne.

Groupes de 8 à 10 élèves maximum.

Les informations relatives au contenu de ces ateliers seront précisées à la rentrée.

Pour toutes les propositions, les modalités d'inscription vous seront communiquées à la rentrée. La contribution des familles est disponible dans le règlement financier de l'établissement.

Convaincues que ces propositions enrichiront la formation académique et personnelle de vos enfants, nous vous remercions pour votre confiance et vous prions de croire en notre entier dévouement.

Catherine MAIGNANT
Directrice Adjointe

Laure MATHELON
Chef d'établissement